

Rappel :

- La facture d'eau comprend les services d'eau potable et d'assainissement. Le volume d'eau potable consommé est égal au volume assaini.
- Les services sont facturés par semestre d'avance.

Exemple de facture type d'une consommation de 85m³ :

Votre facture détaillée						
	Quantité ou Volume (m ³)	Prix unitaire (€ HT)	Montant Abonnement (€ HT)	Montant Consommation (€ HT)	Taux de TVA (%)	Total général (€ TTC)
■ Potabilisation et distribution de l'eau						
(A) Abonnement (part semop Multiservices)	1	17,5000	17,50		5,50	
Abonnement (part Dinan Agglomération)	1	22,5000	22,50		5,50	
Abonnement (part SDAEP 22)	1	6,9400	6,94		5,50	
(B) Consommation (part semop Multiservices) Tr 1 du 01/01/26 au 01/07/26	30	1,3792		41,38	5,50	
Consommation (part semop Multiservices) Tr 2 du 01/01/26 au 01/07/26	55	1,3792		75,85	5,50	
Consommation (part Dinan Agglomération) Tr 1 du 01/01/26 au 01/07/26	30	1,0000		30,00	5,50	
Consommation (part Dinan Agglomération) Tr 2 du 01/01/26 au 01/07/26	55	1,0000		55,00	5,50	
Sous-total H.T : potabilisation et distribution de l'eau			46,94	202,23		262,88
■ Collecte et dépollution des eaux usées						
(A) Abonnement (part semop Multiservices)	1	21,0000	21,00		10,00	
Abonnement (part Dinan Agglomération)	1	20,0000	20,00		10,00	
(B) Consommation (part semop Multiservices) Tr 1 du 01/01/26 au 01/07/26	30	1,6150		48,45	10,00	
Consommation (part semop Multiservices) Tr 2 du 01/01/26 au 01/07/26	55	1,6150		88,83	10,00	
Consommation (part Dinan Agglomération) Tr 1 du 01/01/26 au 01/07/26	30	0,7000		21,00	10,00	
Consommation (part Dinan Agglomération) Tr 2 du 01/01/26 au 01/07/26	55	0,7000		38,50	10,00	
Sous-total H.T : collecte et dépollution des eaux usées			41,00	196,78		261,56
■ Organismes publics						
Consommation eau potable (Agence de l'eau : AE)	85	0,3200		27,20	5,50	
Prélèvement sur la ressource en eau (AE)	85	0,0337		2,86	5,50	
Performance réseaux eau potable (AE)	85	0,0280		2,38	5,50	
Performance systèmes assainissement collectif (AE)	85	0,1420		12,07	10,00	
Sous-total H.T : organismes publics				44,51		47,51
Sous-total général : 531,46 € HT			87,94	443,52		571,95
Total TVA : 40,49 €						
Montant HT 281,61 € TVA (5,50 %) : 15,50 €						
Montant HT 249,85 € TVA (10,00 %) : 24,99 €						
SITUATION DE VOTRE COMPTE						
Solde antérieur						0,00
Montant à régler :						571,95 €

De quoi se compose votre facture :

- SERVICE D'EAU POTABLE
- SERVICE D'ASSAINISSEMENT
- LES TAXES DE L'ÉTAT

Pour chaque service vous retrouvez l'abonnement (A) et la consommation (B) par tranche (Tr1, Tr2, Tr3).

(A) L'abonnement correspond à la **part fixe** du service. Il ne dépend pas du nombre de m³ consommés. Il est réparti entre trois acteurs du service : les délégataires (ex : SEMOP Multiservices), Dinan Agglomération et le SDAEP22 (Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable des Côtes-d'Armor).

(B) La consommation est la **part variable** du service. Elle dépend du volume d'eau consommé et est répartie entre deux acteurs du service : la SEMOP Multiservices et Dinan Agglomération.

Les parts délégataires (ex : SEMOP Multiservices) correspondent à la rémunération des délégataires pour l'exploitation quotidienne du service : fonctionnement, entretien, interventions, gestion des abonnés, relève des compteurs, etc.

Les parts Dinan Agglomération correspondent au financement des investissements nécessaires sur les réseaux et les équipements : renouvellement des canalisations, usines de production d'eau potable, stations d'épuration, sécurisation de la ressource, etc.